



Vivarte : PSE pour la Halle aux Chaussures et Vivarte Services Résumé du comité de groupe du Lundi 23 Janvier 2017

Présenté par la CFTC des Salariés VIVARTE
24 Janvier 2017

Paris, 23 jan 2017 - Deux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) et des cessions d'enseignes annoncées: les craintes des salariés du groupe en difficulté Vivarte (La Halle, André, Caroll...) se sont confirmées lundi, mais le détail de ces mesures ne sera connu que mardi et mercredi lors des Réunions CCE ainsi que des CE.

Lors du comité de groupe, aucune précision de la part de Patrick PUY sur le nombre de postes impactés, ni sur les enseignes qui pourraient être cédées ([en plus de Chevignon, Kookai et Pataugas](#)), n'a toutefois été fournie aux représentants des salariés, bien que le PDG se soit montré bien plus loquace au début du mois à l'occasion de ses vœux aux salariés du siège. Ce jour là Mr PUY n'avait sûrement pas sa langue dans sa poche.

Selon ses propos tenus hier après-midi, il n' a dévoilé, quoique ce soit, de peur soit disant de violer, les lois. (Pour lui tant que les CCE et CE n'ont pas été informés, il ne pouvait rien nous dire de plus)

Dans le jargon des syndicats, on appelle cela du foutage de « Gueule »

Faute d'information, et se basant sur les quelques déclarations du dirigeant, nous redoutons des suppressions de postes. Vous dire le nombre exact au sein des filiales du Groupe, pour l'instant nous ne le savons pas.

Ces informations devraient être données lors de comités centraux d'entreprise extraordinaires convoqués mardi et mercredi. Nous en serons donc déjà un peu plus aujourd'hui'.

La direction du groupe d'habillement et de chaussures [en difficulté depuis quatre ans](#), plombé par une lourde dette, a présenté un plan en quatre axes : fusion des sièges de la Halle et la Halle aux chaussures, « rationalisation des points de vente » de la Halle aux chaussures, « réorganisation de Vivarte Services », la filiale fonctions support du groupe, et « recherche de repreneurs » pour « certaines » enseignes .

A la Halle aux chaussures, où [97 fermetures de magasins \(sur 650\) avaient été annoncées en septembre](#), le plan sera "étendu" et un PSE sera lancé avec une phase de départs volontaires. Avant la réunion, les syndicats tablaient sur un doublement des fermetures envisagées.



Le rapprochement de la Halle aux chaussures et de La Halle va se traduire par une fusion des deux sièges, qui emploient actuellement quelque 520 salariés, un chiffre qui devrait être divisé par deux. Cela passerait, selon le projet présenté par Vivarte, par un plan de départs volontaires, sans "aucun licenciement". Des magasins mixtes - habillement et chaussures - seront aussi créés.

Chez Vivarte Services, où un deuxième PSE est prévu, également avec une phase de départs volontaires, l'organisation sera "adaptée" à la "réduction du périmètre du groupe réalisée et à venir" pour réaliser 6 millions d'économies par an. Des tâches seront transférées aux enseignes et d'autres confiées à des prestataires extérieurs.

"Aucun plan stratégique de la part de Patrick PUY" Ce qui veut tout dire !!!

Dans l'attente de précisions chiffrées, nous avons souligné à Patrick PUY, que la direction n'avait apporté "aucune réponse" à nos questions.

"Ce qui est ahurissant, c'est que (le nouveau Pdg) Patrick Puy n'a aucun plan stratégique, pas de vision globale" pour le groupe, une absence totale d'objectifs cibles. Après des mois d'incertitude, les salariés espéraient être fixés, ce qui n'a pas été le cas, hier après -midi puisque nous avons devant nous l'homme que l'on connaissait déjà.

« menteur, provocateur, un sans état d'âme » qui est venu dans le Groupe et la CFTC va se répéter pour faire « son sale boulot de fossoyeur ».

Outre la Halle aux chaussures, André est aussi dans le viseur. Sa cession, est "probable". Des rumeurs disent que l'enseigne ANDRE aurait été vendue au petit fils de Jean-Louis DESCOURS ancien PDG d' ANDRE dans les années 60, mais cela reste à confirmer cette semaine, puisqu'un CCE est Prévu pour cette enseigne.

L'intersyndicale FO, CFTC, CFE/CGC, CGT et SUD ont présenté à Patrick PUY une vision alternative, ce dernier a "balayé d'un revers de main" ce plan présenté par l'intersyndicale, et notamment l'objectif de croissance de 1,5% (0,6% actuellement).

Voir ce plan en fichier PDF sur le site CFTC des Salariés VIVARTE.

Concernant la dette, elle est en phase de négociation et un accord avec les créanciers la réduirait à 570 millions €. (attendre encore 5 à 6 semaines)

Pour Patrick PUY, nous ne sommes pas en crise et le groupe toujours selon ses propos n'est pas un boulet financier, mais si on ne fait rien dans les 2 ans, on risquerait d'y être, il est là, soi-disant, pour remettre le groupe sur les bons rails, mais à quel prix Mr PUY?



Concernant les dépôts logistiques, toujours selon ses dires, aucun impact est prévu. Expliquez-nous Mr PUY, lors de votre visite sur le dépôt logistique CEC à Issoudun vous avez lâché ceci dans un service : « Y'a une personne de trop dans ce service pour le nombre de salariés qu'il y a sur ce dépôt »

Comment peut-on vous croire?, sachant que vous êtes un menteur de première?
On demande à voir et qu'à vous croire !!! Comment peut-on vous faire confiance?

Après une levée de séance, l'intersyndicale a rédigé ce message adressé à Patrick PUY et qui dit :

Les représentants du personnel représentant l'intersyndicale déclarent que depuis le début de la réunion, Monsieur Puy entrave l'information et ne répond pas aux questions des représentants, refuse de présenter son plan stratégique.

L'intersyndicale réaffirme que les slides présentés ne représente pas notre vision de l'avenir du groupe. L'intersyndicale exige un rendez-vous en direct avec les actionnaires et a présenté son plan industriel.

Pour finir ce résumé, la CFTC vous fait part ci-dessous du plan d'action envisagé par Patrick PUY, 4 choses à retenir :

PLAN D'ACTION ENVISAGE PAR LA DIRECTION

- 1) Organisation tranverse des Fonctions support HAC et HAV
- 2) Rationalisation des points de ventes HAC
- 3) Réorganisation de VIVARTE SERVICE
- 4) Recherche de repreneurs pour certaines enseignes du groupe

En détails ce qui veut dire :

- 1) Sièges HAV-HAC . Ouverture de mesure de départ volontaire chez HAC-HAV
Aucun licenciement envisagé, même si l'organisation cible siège n'est pas atteinte.
Concernant le réseau de point de vente HAC, recherche de repreneurs, poursuivre et étendre pour les magasins HAC en fermeture.
- 2) Magasin HAC en fermeture à défaut de repreneurs, ouverture d'un PSE , précédé d'une phase de départ volontaire.
Mesure d'accompagnement du reclassement interne/externe
Création de magasins mixtes, transfert des salariés de HAC vers HAV (Mixtes HAV) ou de HAV vers HAC
Vers HAC (Mixtes HAC) avec maintien de l'emploi.



3) VIVARTE SERVICES

L'adaptation de l'organisation de Vivarte Services aux changements organisationnels et stratégiques impactant le groupe Vivarte dans son ensemble
Adapter l'organisation de Vivarte Services à la réduction du périmètre du groupe réalisée et à venir.
Transférer la responsabilité de certaines activités au niveau des enseignes.
Confier à plusieurs prestataires externes la réalisation de certaines activités.

Cette nouvelle stratégie devrait permettre de réduire les coûts et générer environ 6 millions € d'économies par exercice fiscal.

La mise en œuvre du projet entraînerait :

Ouverture d'un PSE précédé d'une phase de départ volontaire longue.

Mise en œuvre de mesures d'accompagnement de reclassement interne/externe

Des propositions de postes créés dans les enseignes du Groupe.

Dans le cadre de l'externalisation de certaines activités, Vivarte Services sollicitera les prestataires sur les opportunités d'emploi externes qui pourraient être proposés aux salariés concernés par un licenciement .

4) Aucune Infos pour l'instant (attendre les CCE et CE)

La CFTC des Salariés VIVARTE
24 Janvier 2017